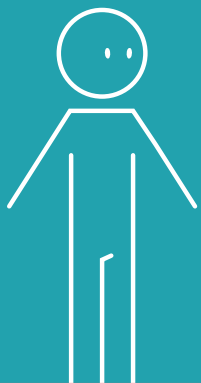


Locataire du parc privé

Vous avez un

# RETARD de LOYER ?

L'ADIL et l'Udaf  
peuvent vous  
aider



AGISSONS  
ENSEMBLE

Appelez vite !

04.76.50.93.91

**adil**  
de l'Isère

**Udaf**  
isère  
S'engager  
avec les familles

Un service public gratuit  
à votre disposition



**isère**  
LE DÉPARTEMENT  
[www.isere.fr](http://www.isere.fr)

**L'ADIL**  
Agence départementale  
d'information sur le logement

**& l'Udaf**  
Union départementale  
des associations familiales

**vous accompagnent  
pour rechercher  
avec vous une solution**

**RETARD  
de  
LOYER?**

**Appelez-nous vite !**

**04.76.50.93.91**

**pour convenir  
d'un rendez-vous  
personnalisé et gratuit**

L'Adil 38 et l'Udaf de l'Isère sont **mandatées par le Département de l'Isère et l'Etat** pour vous aider à rechercher une solution à votre impayé de loyer/charges.

Un juriste de l'ADIL et un travailleur social de l'Udaf **spécialisés dans les dispositifs liés au logement répondent gratuitement à vos questions**, vous informent, vous orientent et vous conseillent sur vos droits, vos devoirs et les dispositifs existants.

**Lors de votre rendez-vous, apportez tout document** qui vous semble utile pour apprécier votre situation.



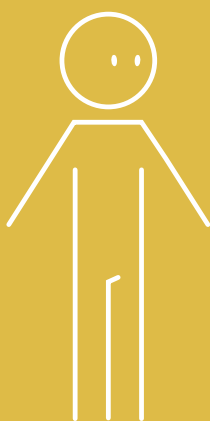
2 bd du Maréchal Joffre  
38 000 Grenoble  
contacts@adil-isere.com  
www.adil38.org



2 rue de Belgrade  
38 000 Grenoble  
contact@udaf38.fr  
www.udaf38.fr

Loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR)

## Vos garanties



### 1 Confidentialité

Les intervenants sont un juriste et un travailleur social soumis au secret professionnel dans le cadre de leur intervention.

### 2 Partenariat

Les démarches sont effectuées avec votre accord.

### 3 Nous restons à disposition

tout au long de votre démarche

**Informatique et Libertés** : les traitements relatifs à la gestion des plans d'action sont informatisés. Ils sont soumis aux dispositions de l'article 27 de la loi « Informatiques et Libertés » du 6 janvier 1978, qui protège les droits et libertés individuelles. Pour l'exercice du droit d'accès et de rectification des informations nominatives traitées informatiquement, il convient de vous adresser, en justifiant de votre identité, à l'adresse suivante : Udaf de l'Isère, 2 rue de Belgrade, 38000 Grenoble